

Compte rendu de la commission DFE du mardi 14 octobre 2010.

Présents Martine CHAPELON, Denise QUEYREL, Robert COLOMBANI, Henri CORMANN, Marc CHATAIN, Claude FOURNET, Pascal LESAGE, Stéphane MOSCA, Bertrand THIEVENT

Excusés : Robert COLOMBANI, Hervé RIBET,

Adoption du précédent compte rendu du 24 août 2010.

La première partie de la réunion dresse un 1^{er} bilan des objectifs et des axes stratégiques et opérationnels du comité.

Les grands axes issus de la synthèse des deux diagnostics sont:

- L'importance des fiches de postes et/ou lettres de missions, des salariés et des commissions avec ses membres afin d'identifier et de quantifier les tâches actuelles des différents acteurs. Elles devront être rédigées ou actualisées. Action n° 1 et 2.
- Les missions du comité doivent être rationalisées et doivent faire l'objet d'une analyse comptable.
- Le défaut de communication transverse entre les différentes structures du comité et acteurs doit être corrigé sous des formes qui restent à étudier.
- L'organisation et la coordination doit être amélioré afin d'éviter la mode de travail en "juste à temps" ou dans l'urgence.
- Un service de qualité à destination des clubs devrait être la première priorité du comité. La mission ou les missions du comité devraient être beaucoup plus affichées et appliquées au sein de chaque commission. A étudier.
- La communication externe vers les clubs devrait être améliorée. Un audit de clubs représentatifs du comité pourrait être réalisé.
- Le fonctionnement du Comité devrait plus transparent pour les clubs.
- Les travaux de réorganisation doivent être murement réfléchi, organisé et planifié afin de préparer l'avenir à moyen terme (prochaine saison sportive) ou à long terme (olympiade) tout en prenant en compte la charge de travail supplémentaire du projet territorial Rhône Alpes.

• **Projet »... : une approche spécifique**

• Une ambition partagée

• *Développer la pratique, améliorer la qualité de service, renforcer les compétences...*

• Une réflexion collective

• *Des méthodes de travail participatives, un partage des réflexions*

• Une approche prospective

• *Une analyse de ce qui est et a été pour prévoir les évolutions possibles*

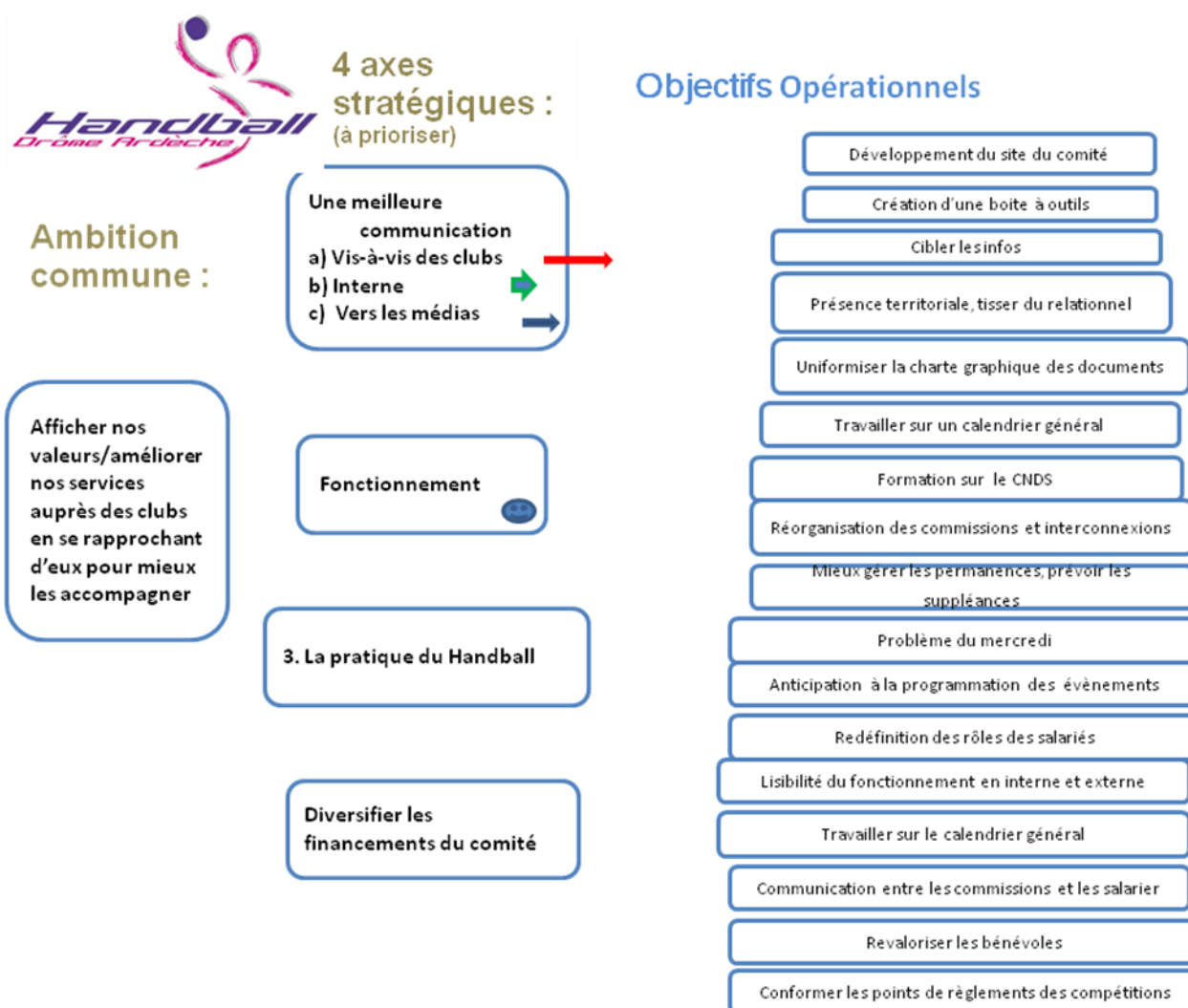
• Une mise en synergie des acteurs

• *Une approche permettant de répartir les tâches et responsabilités en fonction des compétences et capacité d'action de chacun*

• « **Projet »... : un objectif de production**

•

- **La vision d'un futur possible et souhaitable**
- *Quelle doit être la situation du handball dans les années à venir, et à l'issue de la mise en œuvre du projet ? Quelles sont les évolutions nécessaires ?*
- Un consensus entre les acteurs sur la situation à atteindre / à construire
- La définition du programme d'action qui permettra d'atteindre cet objectif
- **« Projet »... : des actions à mener**
- La définition des responsabilités dans la mise en œuvre des actions
- *Qui fait quoi dans quels délais et avec quels moyens ?*
- La mise en œuvre de la feuille de route, son suivi et les réajustements nécessaires



Plusieurs observations émergent du débat qui suit :

- Il manque un objectif final à atteindre, quelle quantification ?
- Un objectif calendaire à fixer
- Il manque une évaluation à faire face aux deux points précédents.

Le débat qui s'engage ensuite porte sur l'objectif stratégique principal :

La pratique du handball est incontestablement le fil rouge de notre projet :

Le travail se situe dans la priorisation des actions

- les membres de la commission se prononcent en fonction de leur domaine.
- on risque de se buter aux mentalités de pratiquants,
- l'évolution des idées doivent être partagées par les pratiquants

Voici une première architecture de la réflexion du groupe :

Ambition commune :

« Afficher nos valeurs et améliorer nos services auprès des clubs en se rapprochant d'eux pour mieux les accompagner »

Axe Stratégique N°1 : Développer qualitativement et quantitativement le handball.

1. Diversifier et adapter la pratique à la population du comité (sportives)
 - a. Améliorer la pratique compétitive d'accession
 - b. Adapter la pratique compétitive départementale (cf pt 3)
 - i. Imaginer un handball différent proche des envies des clubs
 - c. Pratique non compétitive (outil de recherche de bénévoles)
 - i. Premier pas
 - ii. Mini hand
 - iii. loisir
2. Augmenter le nombre de clubs
 - a. Recenser le nombre de salles. (CDOS 26 07 – CF)
 - b. Créer des clubs dans les zones d'ombre du territoire
3. Augmenter le nombre de licenciés
 - a. Organisation d'évènement de masse (tournois minihand...)
4. Augmenter le niveau et la quantité des cadres (technique, arbitres et dirigeants) départementaux
 - a. Diversifier l'offre de formation
 - b. Augmenter les accompagnements des cadres T.A.D.

Envoi des axes à tous les présidents de commission en leur demandant de w dessus.

La réunion se poursuit par la présentation d'un tableau de bord des actions par Stéphane.

PROCHAINE REUNION DFE lundi 15 novembre 2010 – 19h00

Ordre du jour :

Hiérarchiser les thématiques à formaliser et les outils.

Produire un calendrier avec des thèmes associés.